

# Les talents du Travail à temps partagé à l'honneur de la 3e édition des Trophées du temps partagé

Persuadés que la "flexisécurité" est un formidable atout pour développer l'emploi en France, le Portail du temps partagé annonce la 3e édition des Trophées du temps partagé.

Le Travail à temps partagé est l'opportunité pour une entreprise d'accéder aux compétences d'un professionnel qui occupe une fonction quelques jours par semaine ou par mois sur la durée.

Créé il y a quatre ans, afin de promouvoir cette forme innovante de relation entre les entreprises et des centaines de milliers de professionnels, le Portail du Temps Partagé honore les lauréats pour leurs actions en faveur du temps partagé.

La remise des Trophées a lieu le jeudi 24 Mai 2018, pour la deuxième année consécutive au Point Emploi de la mairie de Paris.

Organisés par David Bibard, fondateur du Portail du temps partagé, ces Trophées du temps partagé sont l'occasion pour les professionnels et les entreprises de se rencontrer afin d'échanger sur les bonnes pratiques et le développement du travail à temps partagés sous ces différentes formes.



## Une édition qui insiste sur l'échange

Lors de cette 3e édition, se tiendra une Table ronde où les différents professionnels présents pourront discuter des innovations et des enjeux en matière de Travail à temps partagé.

L'occasion pour les nombreux acteurs de faire le point sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser et faciliter le Travail à temps partagé au sein des entreprises, notamment en termes d'innovations sociale, ainsi que de dresser un état des lieux des actions déjà menées et d'analyser la portée qu'elles ont pu avoir.

David Bibard précise :

*Avec ces Trophées, notre ambition est de mettre à l'honneur les acteurs de cette nouvelle forme de travail en plein essor, le tout dans une ambiance conviviale.*

## Et les lauréats de l'année 2018 sont...

- Le groupement d'employeurs VENETIS (Bretagne)

# VÉNÉTIS

VENETIS est un groupement d'entreprises qui dès sa création en 1997 a cherché à mettre en avant le travail à temps partagé. Le groupement d'employeur VENETIS emploie des salariés de toutes qualifications (de l'opérateur de production au comptable, en passant par le responsable hygiène et sécurité) qui travaillent à Temps Partagé en CDI.

- Le Groupe SUPRATEC (Île-de-France)

# SUPRATEC

Le Groupe SUPRATEC est un groupe industriel spécialisé dans la création de solutions innovantes destinées à l'Assemblage, la Sécurité des biens et des personnes, et les Eco-technologies. Le Groupe SUPRATEC regroupe plus de 200 collaborateurs impliqués quotidiennement dans la création des solutions et moyens qui permettront aux industriels de produire plus et mieux.

- L'association CTP LOIRE (Rhône-Alpes)



CTP Loire est une association qui s'efforce de promouvoir le temps partagés dans la région Rhône-Alpes en permettant aux entreprises de trouver une compétence dont elles ont besoin de façon ponctuelle. L'association permet aux travailleurs d'offrir leurs compétences aux différentes entreprises de leur région.

- L'entreprise SECAPEM (Île-de-France)



SECAPEM développe, conçoit et produit des cibles aériennes remorquées pour l'entraînement des Forces aériennes. SECAPEM élargit ses compétences en disposant d'un département électronique dédié à l'entraînement au tir. SECAPEM accède ainsi à une expertise électronique pour la recherche et la fabrication de système de scoring (MDI) Air-Air, Air-Sol et Surface-Air, pour les tirs canon et missile.

## A propos du Portail du Temps partagé

Lancé sous forme de blog en 2013 par David Bibar, acteur convaincu du Travail à temps partagé, il a réellement pris son envol un an plus tard avec la plateforme <http://www.le-portail-du-temps-partage.fr/>.

Le Portail du temps partagé promeut le Travail à temps partagé sous toutes ses formes et valorisent ses principaux acteurs. Véritable précurseur dans ce domaine, il fédère autour de ses actions différentes organisations hétérogènes (sociétés commerciales, associations de bénévoles, syndicats professionnels, ...) qui se sont engagées à ses côtés dès les premiers jours.

Ses partenaires emblématiques (la FNATTP, le Groupe Finaxim, DC Pilot, Le Groupe Référence, Essentiel Gestion et la FNGE) et son équipe composée d'une dizaine de personnes participent activement à la concrétisation de nombreux projets dont les Trophées du temps partagé font partie.

## Pour en savoir plus

Site web : <http://www.le-portail-du-temps-partage.fr>

Dossier de presse : <https://www.relations-publiques.pro/wp-content/uploads/dp/leportaildutempspartage.pdf>

## Contact presse

David Bibard

E-mail : [contact@le-portail-du-temps-partage.fr](mailto:contact@le-portail-du-temps-partage.fr)

Tél. : 06 70 29 53 12

## Partenaires :



GRUPE  
RÉFÉRENCE



GRUPE  
finaxim



## Remerciements :

